

Syndicat des services gouvernementaux – section locale 60018

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle

Le 21 novembre 2018

Appel à l'ordre par le président:

L'assemblée générale annuelle (AGA) de la section locale 60018 du Syndicat des services gouvernementaux (SSG) a débuté le 21 novembre 2018, à 15 h 14, et ce, à Shédiac, sous la présidence de Matthew Fields.

Appel des officiers :

Confrère Matthew Fields - Président

Consœur Chantal Clark – 1^{er} Vice-présidente

Consœur Jennifer LeBlanc - Secrétaire

Confrère Robert Barclay – Trésorier

Invités :

Confrère Randy Howard – Président national du SSG

Consœur Colleen Coffee – VPCR de l'AFPC

Consœur Shanny Doucet – Vice-présidente régionale du SSG

Monique Laplante – Représentante de l'AFPC

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle pour l'année 2018

Confrère Fields souhaite la bienvenue aux membres, fait part du fait que la réunion serait bilingue et que les personnes présentes peuvent demander des questions dans la langue de leur choix.

Ordre du jour

Confrère Fields présente la motion d'accepter le procès-verbal. Motion appuyée par Susan Smith et Lisa Leger. Tous en accord. Motion adoptée.

Rapport du président

Confrère Fields a présenté le rapport du président – voir ci-joint. Confrère Fields présente la motion d'accepter le rapport du président. David Hussell et Lisa Léger ont approuvé. Tous en accord. Motion adoptée.

Rapport du trésorier

Confrère Barclay a présenté le rapport du trésorier vérifié.

Question de la salle – « Que signifie le compte de paiement à l'usage? ». Confrère Barclay – « Il s'agit du compte de chèques de tous les jours. ».

Question de la salle – « Est-ce la balance? » Confrère Barclay – « Ce sont les fonds reçus par la section locale pour l'année 2017. ».

Question de la salle – « Pourquoi le montant est si bas? Est-ce en raison de Phénix? ».
Consœur Doucet – « La section locale ne reçoit que 1.66 \$ des cotisations mensuelles payées par le participant. ».

Question de la salle – « Est-ce que nous allons passer le vote pour le fonds de grève? De quelle manière pouvons-nous l'annuler? ». Confrère Fields – « Le fonds de grève a été accepté par le biais du vote et afin d'y mettre fin, les membres doivent ne plus être en faveur. ».

Commentaire de la salle – « À la prochaine AGA, est-ce possible d'avoir les données à jour – 1^{er} novembre? ». Confrère Fields – « Oui, c'est possible. Nous aurons ces informations au cours de la prochaine AGA. ».

Motion pour accepter le budget 2019 tel que présenté par Lisa Leger et Susan Smith. Tous en faveur. Motion adoptée.

Fonds de grève

Confrère Fields – « Il a été demandé qu'une discussion au sujet du fonds de grève prenne place. Est-ce que vous avez des commentaires? ».

Question de la salle – « Nous avons été mis au courant que si le fonds de grève était ajouté à l'ordre du jour, nous pouvions passer un vote? ». Confrère Howard – « Une motion a été affichée. Nous ne sommes pas en mesure d'adopter une motion de la salle. Cette dernière doit être faite par écrit et affichée pour une période de 30 jours. Veuillez noter que nous ne sommes pas à ce point. De ce fait, nous ne pouvons adopter une motion ou un vote au cours de la présente réunion. Nous pouvons discuter du fonds de grève et, une fois la motion écrite et affichée, nous pourrions passer au vote à une date ultérieure. ».

Question de la salle – « Nous avons 71 000.00 \$ - Il s'agit d'une bonne somme d'argent. Nous n'avons pas été en grève la dernière fois et si cela se produit, c'est habituellement pour une ou deux semaines et non un mois. Je suis un adulte, je suis au courant de mes finances et personne n'a besoin de mettre de l'argent de côté pour moi. Je suis frustrée qu'on ne peut adopter une motion durant cette réunion. Je sens que nous avons été induits en erreur. ».

Consœur Coffee – « La somme de 71 000.00 \$ constitue le montant sauvé par les membres, ce qui équivaut à 83.00 \$ par personne. Vous avez 800 membres, donc cette somme de 71 000.00 \$ va passer vite. ».

Commentaire de la salle – « C'est impossible que nous avons 800 membres. ».

Confrère Howard – « Il y a 800 membres enregistrés dans cette section locale. ».

Question de la salle – « Combien de ces personnes désignées sont incapables de voter? ».

Confrère Fields – « À ce jour, nous n'avons pas de liste établie. ».

Consœur Coffee – « Il semble avoir beaucoup d'opinions fortes à ce sujet, ce qui est une bonne chose. Je suggère qu'on déplace l'AGA et la section locale pourra fixer une date pour une réunion particulière durant laquelle le vote au sujet du fonds de grève pourra passer, et ce, une fois que la motion aura été préparée et affichée. ».

Consœur Leger – « J'étais la présidente à la dernière AGA et j'étais sous l'impression que, puisque nous ne pouvions discuter du fonds de grève durant la dernière AGA, que nous serions en mesure de discuter et de passer au votre au cours de cette AGA. Nous n'avions aucune intention de vous induire en erreur. ».

Question de la salle – « Est-ce qu'il y a quelque chose qui manque ou est-ce que nous devons faire autre chose avant la prochaine réunion de sorte que nous n'ayons pas ce problème à nouveau? ». Confrère Howard – « Nous allons conseiller la section locale. Une motion doit être préparée. Cette dernière sera confiée à la section locale à des fins de révision et sera, par la suite, affichée? ». Consœur Doucet – « La motion doit spécifier que le fonds de grève doit soit être annulée ou continuée. Vous avez besoin de 2/3 des votes afin que la motion soit appuyée et mise en œuvre. Une fois la motion rédigée, Matthew et moi réviserons cette dernière et ferons part des changements nécessaires, le cas échéant. Une fois la motion complétée, elle doit être affichée au moins 30 jours avant la réunion. ».

Question de la salle – « Est-ce possible de nous fournir les outils nécessaires et les lignes directrices pour écrire une motion? ». Consœur Doucet – « Elle sont affichées sur le site Web de l'AFPC. Encore une fois, nous réviserons la motion et fournirons les changements et modifications nécessaires. ».

Confrère Howard – « Une réunion se déroulera 30 jours suivant la date durant laquelle la motion aura été affichée. ».

Question de la salle – « Quel est le délai pour que les déductions soient arrêtées? ». Consœur Coffee – « Habituellement, il s'agit d'un minimum de 3 mois avant que ces dernières puissent arrêter. ».

Élections

Confrère Howard – « Nous allons maintenant procéder aux élections. Toutes les positions sont ouvertes aujourd'hui. Je vais lire les nominations électroniques et faire appel à la salle pour les nominations, et ce, à trois reprises. ».

La première position est président. Nomination reçue par courriel de Cheryl LeBlanc. Cheryl met en nomination Matthew Fields. Debbie Lewis appuie cette candidature. Trois appels effectués auprès de la salle pour cette nomination. Puisque les appels n'ont abouti à aucune autre nomination, Matthew Fields est élu et accepte le poste. Félicitation confrère Fields.

La prochaine position est vice-président. Nous avons reçu une nomination par courriel de Sophie Léger. Sophie met en nomination Chantal Clark. Paryse Ouellette appuie cette candidature. Trois appels effectués auprès de la salle pour cette nomination. Puisque les appels n'ont abouti à aucune autre nomination, Chantal Clark est élue et accepte le poste. Félicitations consœur Clark.

En ce qui concerne le deuxième vice-président, nous avons reçu une nomination par courriel d'Isabelle Surette. Isabelle met en nomination Mike LeBlanc. Sophie Léger appuie cette candidature. Trois appels effectués auprès de la salle pour cette nomination. Puisque les appels n'ont abouti à aucune autre nomination, Mike LeBlanc est élu et accepte le poste. Félicitations confrère LeBlanc.

En ce qui a trait au trésorier, nous avons reçu une nomination par courriel de Kelly Velazquez. Kelly met en nomination Robert Barclay. Chelsea Belliveau appuie cette nomination. Trois appels effectués auprès de la salle pour cette nomination. Puisque les appels n'ont abouti à aucune autre nomination, Robert Barclay est élu et accepte le poste. Félicitations confrère Barclay.

En ce qui concerne le secrétaire, nous avons reçu une nomination par courriel de la part de Kelly Velazquez. Kelly met en nomination Jennifer LeBlanc. Susan Smith appuie cette nomination. Trois appels effectués auprès de la salle pour cette nomination. Puisque les appels n'ont abouti à aucune autre nomination, Jennifer LeBlanc est élue et accepte le poste. Félicitations consœur LeBlanc.

À la fin de la réunion, veuillez ne pas quitter de sorte que nous puissions vous assermenter.

Avis d'intérêt pour délégués syndicaux

Confrère Fields – « Juste pour vous laisser savoir qu'il y a un avis d'intérêt pour délégués syndicaux. Nous sommes toujours à la recherche de personnes volontaires. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les membres du comité exécutif. ».

Invités

Consœur Doucet – « Il y a un concours de photos pour soutenir l'équipe de négociation. Le prix constitue une somme de 200 \$ à la section locale pour qu'elle puisse la verser à l'organisme de charité de son choix. La section locale a choisi le *Centre de crise pour les femmes de Shediac*. Tous les membres présents ont pris une photo avec leurs enseignes de négociation. ».

Confrère Howard – « J'ai été élu en septembre 2017 en tant que président national du SSG. Notre équipe de négociation travaille fort. Colleen et Monique auront plus de renseignements à fournir. En ce qui concerne la mise en œuvre des équipes mixtes de paye au Centre de paye, chaque département aura une équipe mixte de paye, avec la rémunération et la paye travaillant en collaboration. Les dossiers seront travaillés de la première page à la dernière au lieu de travailler les transactions individuelles. L'union demande que les experts en pension reçoivent la même prime de maintien en poste que les conseillers en rémunération. Des discussions avec Chris Aylward pour mettre l'accent sur l'importance de cette demande ont eues lieu puisque les experts en pension doivent répondre et adresser tellement de questions liées à la rémunération. L'AFPC insiste sur la rémunération pour chaque fonctionnaire en raison des impacts de Phénix. ».

Question de la salle – « Est-ce que nous pouvons avoir des clarifications au sujet du centre d'appel et du centre de contact? ». Confrère Howard – « Les centres d'appels prennent des appels sans interruption. Les agents du Centre des pensions ont du temps consacré après chaque appel qui fait en sorte que les appels ne sont pas continus. ».

Question de la salle – « Qui, au niveau du gouvernement, est reconnu comme étant un centre d'appels? ». Confrère Howard – « L'ARC et Service Canada sont reconnus comme étant des centres d'appels. ».

Confrère Fields remercie confrère Howard et invite consœur Doucet à adresser les membres.

Consœur Doucet explique qu'elle est impliquée avec de nombreux comités au sein de l'AFPC et le SSG de même qu'au sein de la ville de Moncton, la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Nouveau-Brunswick, le groupe de travail sur l'équité salariale et le comité des femmes (*Women's Committee*). Si vous voulez joindre un comité, veuillez communiquer avec l'union pour plus de renseignements.

Confrère Fields remercie consœur Doucet et demande à consœur Coffee d'adresser la salle.

Consœur Coffee explique l'importance de soutenir l'union et les événements futurs tels que les conventions, etc., l'importance de reconnaître les volontaires et tout le travail qu'ils effectuent ainsi que le temps qu'ils consacrent afin d'offrir leur soutien à de nombreuses causes. Consœur Coffee a été élue en tant que VPCR en juin 2017, et ce, à la convention qui s'est déroulée à Saint-Jean. La photo prise pour l'équipe de négociation sera acheminée à Ottawa. Ils ont une affiche en arrière du côté de leurs réunions de négociation qui est composée de toutes les photos des membres qui les supporte. La semaine prochaine, ils rencontrent l'équipe de négociation du Conseil du Trésor à nouveau. Il s'agit de la quatrième réunion tenue. À ce jour, elle n'est pas venue à la table pour négocier et n'est pas venue avec l'autorisation d'être en mesure de faire des offres. La semaine prochaine, si rien n'est décidé, l'union devra se déclarer incapable de rendre une décision. Le ministre du Conseil du Trésor, Scott Brison, est déjà au courant que nous demanderons un rapport de la part de la commission de l'intérêt public. L'AFPC a lancé la campagne intitulée « Toujours là pour vous » qui explique au public que nos membres sont toujours présents pour servir le Canada, peu importe s'ils sont payés ou non. L'union a mis en œuvre des groupes de discussion et a rencontré le public qui n'était pas au courant du sérieux des conséquences de Phénix. Ils supportent les fonctionnaires et sont en accord du fait que les fonctionnaires sont traités injustement. Si vous désirez prendre des photos de soutien de négociation individuelle, veuillez les faire parvenir à Sebastien – Matthew à son adresse courriel. Mardi, nous avons exercé des pressions en ce qui concerne la garde d'enfants universelle. Vous pouvez consulter le site Web de l'AFPC et veuillez envoyer du soutien afin de démontrer que nous prenons au sérieux notre demande de réglementer la garde d'enfants. Shanny a une liste des conventions qui auront lieu dans le futur. L'AFPC soutient le Zoo en lumières de la Côte magnétique (*Magnetic Hill*). Des affiches seront partagées avec des renseignements pour comment se procurer des billets. L'évènement aura lieu le 14 décembre 2018 et les billets doivent être achetés avant le 12 décembre 2018. Le 6 décembre 2018, il y aura des activités organisées pour la violence envers les femmes.

Question de la salle – « Qu'est-ce que le congé en cas de violence qui fait partie de nos demandes de négociation? ». Consœur Coffee – « Il s'agit d'une demande de négociation commune auprès des groupes de négociation. Nous demandons un congé d'une période de 10 jours pour des problèmes qui sont liés à la violence domestique. Cette demande provient de la rétroaction de nos comités des femmes. ».

Question de la salle – « Quelles sont les dates de négociation? ». Consœur Coffee – « La rencontre se déroulera du 4-6 décembre. ».

Question de la salle – « Comment pouvons-nous démontrer notre soutien? ». Consœur Coffee – « Vous pouvez afficher des enseignes qui soutiennent l'équipe de négociation. Vous pouvez également porter les boutons de respect. ».

Commentaire de la salle – « Avant le fonds de grève, nous n'avions rien. Nous étions conscients de renoncer et hésitions faire la grève. Le fonds nous permet de ne plus avoir peur d'aller de l'avant. ».

Consœur Coffee explique l'importance de démontrer du soutien aux évènements de l'union lorsque l'union envoie des courriels demandant la participation. Cela démontre au gouvernement que nous sommes unifiés et que nous travaillons en groupe.

Question de la salle – « Est-ce que la journée de la famille va être considérée? ». Consœur Coffee – « Cette question est à la table pour cette ronde de négociation. ».

Question de la salle – « En ce qui concerne les élections 2019, est-ce que nous allons utiliser ces dernières en tant que nos résistances aux négociations? ». Consœur Coffee – « Oui, nous entamons utiliser les élections pour faire partie de notre résistance de négociation. ».

Confrère Fields remercie consœur Coffee pour son travail acharné. Il invite les comités à venir adresser les membres.

Eric Couture, au nom du Comité du mieux-être, désire exprimer son appréciation envers le soutien offert par l'union, que ce soit par le biais des argents fournis ou de la rétroaction partagée. La nouvelle page Facebook du Comité du mieux-être constitue un parfait exemple de la rétroaction fournie par l'union. Cette année, nous avons mis en œuvre la boîte de sports et cela a été un vrai succès. Il s'agit d'une manière de permettre aux gens de se mettre en forme. Le club de marche a également été un véritable succès. Le Comité du mieux-être a tout récemment présenté son plan d'affaires à la réunion du CED. Veuillez noter que nous avons 24 activités prévues.

Odette Babineau, au nom du Comité sur l'équité en matière d'emploi et la diversité, désire rendre compte que le rapport financier a été préparé et désire remercier l'union et les membres pour leur soutien. Elle offre également l'invitation pour que de nouveaux membres se présentent afin de faire partie du comité. Tout récemment, nous avons organisé l'évènement Movember pour souligner la journée nationale de l'homme et un conférencier invité est venu nous parler du cancer de la prostate.

Confrère Fields – « Motion pour la clôture? ». Motion pour la clôture par Lisa Leger et Susan Smith. Tous en accord. Motion appuyée. Séance levée.

Procès-verbal présenté par: Jennifer LeBlanc

Approuvé par : Membres exécutifs de la section locale 60018

Président : Matthew Fields